



## PRISE DE PAROLE FSU 1er MAI 2026

Le 17 avril dernier, un élève de lycée professionnel âgé de 15 ans est décédé, percuté par un engin de chantier alors qu'il effectuait un stage en entreprise à Bagnols-sur-Cèze, dans le Gard. Le 28 avril, c'était la journée mondiale sur la santé et la sécurité au travail, et dans une tribune, **CGT FSU Solidaires ont alerté sur le fait que la place des enfants n'est pas au travail !**

En 2025, le bilan était accablant : 5 mineurs ont trouvé la mort alors qu'ils étaient en immersion en entreprise. Un collégien en classe de troisième, décédé en 2022, est le plus jeune des morts au travail. En 2023 759 personnes sont mortes au travail en France (ce chiffre ne comprend ni les accidents de trajet ni les maladies professionnelles), 764 en 2024.

**Le travail tue, et les jeunes en sont aussi les victimes. C'est la preuve que l'entreprise n'est pas un lieu de formation adapté aux plus jeunes, elle peut les mettre en danger, encore plus que pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs.**

Devant ce constat accablant, des organisations ont multiplié les alertes mais la réponse apportée par le ministre du travail n'est pas à la hauteur du problème : il continue d'affirmer que « c'est une bonne chose que les jeunes aillent dans les entreprises » et se contente de proposer des mesures de prévention d'une désinvolture stupéfiante, comme le port de casques d'une couleur différente pour distinguer les jeunes.

La question des jeunes qui meurent au travail demande une réponse sérieuse. En effet, les décès de mineur·es au travail en 2025 sont la conséquence d'orientations politiques qui ont assoupli les contrôles et les mesures de protection, qui ont promu un rapprochement toujours plus grand entre l'école et l'entreprise. Depuis l'introduction des stages à la fin des années 1970, les temps de présence des jeunes en entreprise ont été augmentés sous prétexte d'améliorer l'orientation et l'insertion professionnelle, imposant ainsi le dogme de l'entreprise formatrice. Mais les retours de terrain et les études universitaires le démontrent : l'entreprise n'est pas un lieu émancipateur et sécurisé. Trop souvent, rien n'est mis en place pour assurer une vraie formation, avec un accompagnement et l'encadrement nécessaire. Les apprenti·es et les stagiaires sont souvent surexposé·es aux produits dangereux et de manière générale ils-elles subissent les mêmes

discriminations que pour l'accès au travail : des discriminations liées au milieu social, en lien avec leur origine, leur lieu d'habitation, leur genre, leur situations de handicap... Sur les lieux d'accueil, les jeunes se confrontent aussi aux discriminations, aux violences et aux inégalités dans les tâches qui leurs sont confiées. En lien de subordination, les jeunes sont aussi tout particulièrement vulnérables aux violences sexuelles et sexistes au travail. Ces mineur·es sont propulsé·es dans l'entreprise – un monde d'adultes et hiérarchique – et souvent n'osent pas parler par crainte de perdre leur stage ou apprentissage et de compromettre l'obtention de leur diplôme.

Si le ministre du travail entend, comme il le prétend, faire une priorité personnelle de la prévention des risques qui menacent les jeunes au travail, il doit prendre des mesures d'urgence, véritablement protectrices et concrètes !

**Selon la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, toute personne âgée de moins de 18 ans est définie comme un enfant. Les enfants doivent être à l'école et non soumis·es à la dangerosité de l'entreprise ! C'est pourquoi nous revendiquons la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans.**

A la FSU qui syndique dans la Fonction publique et plus particulièrement dans l'éducation nationale, nous sommes aux premières loges pour observer le projet de société mis en œuvre par le gouvernement -en fait, nous sommes dans le bain et ce projet de société, nous l'éprouvons.

Nous l'éprouvons à travers la façon dont le gouvernement traite ses salariés, qu'il s'agisse de la stagnation des salaires de toutes et tous ou qu'il s'agisse des limites des acquis pour les personnels accompagnant les élèves en situation de handicap : depuis 2019, ces AESH peuvent être cédés après 6 ans de bons et loyaux services. Le gouvernement reconnaît que les AESH peuvent faire carrière dans l'enseignement puisque la grille indiciaire prévoit le revenu après 30 ans d'activité – en l'occurrence à peine 2240 euros bruts à temps plein, temps plein qui est très rarement proposé. **Cette façon de maltraiter cette catégorie de personnel manifeste la conception que se fait le gouvernement de l'inclusion.**

Quant à la possibilité d'entrer dans l'Éducation nationale, c'est simple, elle se réduit de plus en plus avec un argument imparable : la baisse démographique, scrutée à la loupe par le MEN qui nous le fait savoir sur nos boîtes mails professionnelles.

Lorsque nous lisons le titre du message « baisse des effectifs d'élèves », on se dit « chouette ! On va pouvoir baisser les effectifs par classe ! On va pouvoir proposer des options, des spécialités présentes seulement dans les grandes villes ! On va pouvoir disposer d'un nombre suffisant de personnels de santé au sein de l'Éducation nationale -pour les élèves comme pour les personnels (1 médecin du travail par département, postes pas tous pourvus)? Cela va vous étonner mais... ce n'est pas l'option prise par le gouvernement. Conclusion publique du ministre : **« zéro suppression d'emplois, c'est suicidaire parce que dans 7-8 ans on n'aura plus besoin de professeurs si jamais on fait ça »**. Il est très clair quant il dit qu'il faut supprimer des postes, et c'est ce qui est fait ; plus de 4000 postes d'enseignant·es seront supprimés à la rentrée 2026 en France, dont l'équivalent de 25 dans les

collèges d'Ardèche.

Mais il faut bien gratter des sous pour financer l'armée ! Pour l'instant l'État consacre une part plus importante de son budget à l'école qu'à l'armée. Jusqu'à quand ? Le gouvernement veut que la France consacre à l'armée 5 % de son PIB d'ici 2030. Comme, avec 50,5 milliards d'euros, nous en sommes à 2,05 % en 2025, il va falloir se serrer la ceinture.

Cette logique de militarisation ne s'arrête pas aux budgets.

Elle s'installe aussi à l'école et dans l'emploi.

Pourtant, l'argent qui passe de l'éducation à l'armée n'est qu'un des aspects de la question militaire. Le pouvoir a des projets militaires pour l'éducation des jeunes.

Le 26 mars dernier, sur une idée d'un député de la majorité présidentielle, un certain Christophe Blanchet, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture une proposition de loi « **visant à renforcer l'enseignement à la défense nationale dans le cadre du parcours de citoyenneté.** » Dans l'exposé des motifs, les termes employés sont parlants : il s'agit, pour les porteurs de cette loi, d'instruire la jeunesse qui, « depuis la suppression du service militaire obligatoire en 1997, ignore les principes et les acteurs de la défense nationale » (pas comme Blanchet qui, lui, a fait son service chez les para...). Voilà comment il voit les choses : il faudrait « créer un cours structuré et obligatoire de défense globale », il précise même 35 séances en classe de seconde (soit en moyenne 1 heure par semaine ; pour rappel, les élèves ont 2 heures d'espagnol par semaine) et, pour assurer cet enseignement, de « renforcer les partenariats entre l'Éducation nationale et le ministère des Armées » avec « l'intervention de réservistes » dans les cours. Cette proposition de loi de la majorité vient appuyer les mesures déjà engagées par le MEN. En novembre 2025, le MEN publie un dossier intitulé « acculturer les jeunes à la défense » où il promeut les « classes de défense et de sécurité », parrainées par un régiment, une base aérienne, une gendarmerie etc. Eh oui, 10 000 élèves y sont déjà inscrits ! Ce livret préconise la « découverte des métiers aux armées » en troisième (5 jours), en seconde générale et technologique (10 jours) et surtout dans la voie professionnelle où, là, le stage est vraiment important par sa durée (5 à 20 semaines selon le niveau) et parce qu'il débouche sur un choix professionnel plus immédiat. Ce livret propose même des activités pédagogiques dont des wargames, par exemple « *Embarquez* pour comprendre la vie à bord d'un bâtiment ». Dans de nombreux collèges et lycées, on voit se multiplier ces classes défense, associées à des unités militaires et les journées où nos élèves jouent à la guerre. Dans le même temps, France Travail organise des opérations de recrutement pour l'armée et pour l'industrie de l'armement.

**Ce sont nos enfants et nos élèves que le chef d'état-major des armées, à la demande du président Macron, nous demande de nous préparer à perdre dans des guerres qu'on nous présente comme imminentes et qui justifieraient une rallonge de plus de 8 milliards pour le réarmement.**

Aujourd'hui c'est un fait, le nombre de conflits majeurs et très majoritairement impérialistes qui déchirent la planète est le plus élevé depuis la seconde guerre mondiale.

Ces guerres ne sont pas les nôtres mais la France continue à armer le gouvernement Israélien pour ses guerres génocidaires et des dizaines de milliards sont déjà consacrés aux armées et à l'industrie de l'armement.

Autrement dit : on ferme des classes, on supprime des postes dans l'éducation au motif d'une baisse démographique et on développe les dispositifs pour orienter la jeunesse vers l'armée ou l'industrie d'armement.

Mais, non ! L'école n'est pas là pour conditionner les jeunes à accepter un système militaire et encore moins pour les préparer à la guerre, une guerre qui n'est déjà que trop présente en Europe, au Liban, à Gaza, au Soudan, en Iran. Nous ne voulons pas d'un avenir où l'on explique aux jeunes que leur horizon, c'est la subordination : la précarité... ou l'uniforme. Nos dirigeants et dirigeantes doivent se mettre en tête que nous ne voulons pas nous « préparer à perdre nos enfants », qu'ils veulent sacrifier sur l'autel du capitalisme ou de l'impérialisme. **C'est la culture de la paix qu'il faut instiller, la conscience de notre appartenance à un monde commun, la solidarité internationale.**

Nous voulons une société permettant leur émancipation, qui mette en œuvre un véritable progrès social, au contraire de toutes les régressions présentées par celles et ceux qui nous gouverne comme des avancées de la modernité.

**L'union des travailleurs et travailleuses ici et dans le monde est nécessaire pour faire advenir une société plus juste, plus solidaire, non discriminante qui réponde aux questions vitales : les questions sociales, de santé et environnementales.**

Nous voulons une société qui réduise les inégalités au lieu de les aggraver, une société qui protège la population, les plus jeunes et les plus fragiles d'abord, grâce à des services publics renforcés. Nous voulons une société qui investisse une écologie protectrice du monde du travail, des classes populaires et des plus précaires, et qui dessine un avenir de transformation sociale.

